

Préparation aux concours d'entrée dans les écoles ou instituts de formation du secteur social, Educateurs spécialisés, Educateurs de jeunes enfants, Infirmiers

Objectifs

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) a mis en place une formation destinée à la préparation aux concours d'entrée dans les écoles du secteur médico-social :

- > Ecoles d'éducateurs spécialisés
- > Ecoles d'éducateurs de jeunes enfants
- > Ecoles d'assistants de service social
- > Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)
- > Ecoles de moniteurs éducateurs

La formation, de septembre à mars, permet d'acquérir les connaissances correspondant aux programmes des concours et les méthodes nécessaires pour réussir les épreuves des concours. Des devoirs d'entraînement suivis de corrigés sont régulièrement organisés. D'avril à juin, un accompagnement individuel aux oraux est mis en place après les résultats des écrits des concours. Ces préparations permettent aux candidats de se perfectionner dans cet exercice déterminant pour l'admission aux concours.

Contenu de la formation :

Culture générale et techniques d'expression : analyse de texte, commentaire de texte ou d'un thème d'actualité, résumé de texte, synthèse de documents, questionnaire d'actualité, culture et problèmes de société, tests psychotechniques, etc...

Conditions d'accès

Ce dispositif d'accompagnement s'adresse à toutes les personnes titulaires du Baccalauréat : étudiants, salariés, demandeurs d'emplois.

La formation (environ 150h) se déroule en cours du soir, de 18h à 20h, à la Faculté des Lettres et Sciences Sociales, 20 rue Duquesne à Brest.

Les inscrits peuvent parallèlement suivre une formation en 1^{ère} année de licence (sanitaire et sociale, psychologie, sociologie, biologie, etc...) qui leur donne le statut étudiant.

Infos pratiques

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) à Brest

Contacts

Responsable pédagogique

LE GUYADER Daniel

Contact administratif

CHAUDRU Annick

ipag@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 63 52

Dernière mise à jour le 22 mars 2023